

LES ACHATS RESPONSABLES ÉVOLUTIONS ET INITIATIVES

Lundi 17 janvier 2011
Maison de la Chimie, Paris

COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE

Gouvernance de l'achat responsable

Echanges Fournisseurs responsables

Accès facilité des TPE/PME aux marchés

Insertion, diversité et action sociale

Impact Trésorerie sur les fournisseurs

Respect de l'environnement

Maîtrise durable des coûts et des

risques **Bonnes pratiques**

Gouvernance de l'achat responsable

Partage Respect de l'environnement

Maîtrise durable des coûts et des

risques

Accès facilité des TPE/PME aux marchés

La 2^{ème} édition du colloque Achats Responsables, au cours duquel a été présenté le baromètre 2010 des Achats Responsables, s'est tenue le lundi 17 janvier 2011 à la Maison de la Chimie à Paris.

Cet évènement a réuni plus de 360 professionnels, tant du secteur privé que du secteur public, qui tous ensemble sont revenus sur une année de travail autour de la responsabilité des organisations en matière d'achats mais aussi sur les outils qui permettent de mieux appréhender cette thématique.

INTRODUCTION



Jacques Barrailler, Directeur du Service des Achats de l'Etat a ouvert le colloque en insistant sur les aspects novateurs de la démarche de l'ObsAR ainsi que sur la volonté de :

- dépasser la notion "verte" des Achats Durables pour inclure dans la réflexion les aspects économique et social du Développement Durable
- confronter et rendre cohérentes les pratiques issues du secteur public et privé en matière de responsabilité sociétale, afin de plus et mieux la développer en faisant des "économies intelligentes"

Il a par ailleurs souligné la mobilisation des acteurs face à cette thématique, illustrée par l'incitation des pouvoirs publics à travers les actions du SAE, notamment sur l'insertion, et l'augmentation du nombre de participants à ce type d'évènements.

ISO 26 000 : RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS

La matinée fut consacrée à la norme ISO 26000 et à sa déclinaison dans la filière Achats.



Olivier Peyrat, Directeur Général de l'AFNOR, a présenté la norme et les conditions de son élaboration.

L'ObsAR participe aux côtés de l'AFNOR à un projet de déclinaison de la norme ISO 26000 pour la fonction Achats, à travers un groupe de travail de normalisation présidé par Fabrice Fauroux, chef de projet à l'AFNOR, et Jacques Schramm, Président de l'ObsAR et PDG du cabinet A2 Consulting.

« Il faudra dans un premier temps identifier des recommandations à caractère 'universel' orientées politique et stratégie. Ensuite, d'avril à juin, nous entrons dans une phase plus opérationnelle. Et de septembre à fin 2011, il sera procédé à la publication d'un projet de norme », déclare-t-il.

La norme ISO 26000, publiée en novembre 2010 **produit des recommandations et non des exigences** : « Elle n'est pas destinée à être un support de certification », rappelle Pierre Mazeau, chef de mission RSE à la direction du Développement Durable d'EDF et ancien membre de la délégation française.

Le sujet de la **gouvernance** a été abordé par Guy Isimat-Mirin, 1er Vice-président de l'ObsAR et Associé responsable Secteur Public chez Mazars, qui a rappelé **l'importance de la prise en compte de cet aspect par les Directions Générales et le rôle à jouer des Directions et Services Achat.**

Les achats responsables représentent une opportunité à saisir pour les directions générales :

- **Anticiper un mouvement** en marche pour devancer la concurrence
- **Positionner son entreprise** sur une thématique porteuse
- **Renforcer la gestion des risques**, en sécurisant la relation fournisseurs par exemple
- **Gérer l'image et la réputation** de son entreprise en matière de Développement Durable et de responsabilité sociétale de l'entreprise

Guy Isimat-Mirin a par ailleurs souligné la mise en place d'une **nouvelle réglementation : les directions générales ont de nouvelles obligations en matière de RSE.**

A compter du 1er janvier 2011, les entreprises devront fournir des informations concernant :

- la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité
- ses engagements sociétaux en faveur du Développement Durable

En tant qu'acteur impliqué, l'ObsAR informera ses adhérents et le grand public de l'avancée des travaux de normalisation.

2ème EDITION DU BAROMETRE ACHATS RESPONSABLES



"Près de 70% des responsables achats considèrent comme une priorité la mise en place d'une politique d'achats responsables (avec une légère prépondérance dans la sphère publique). Mais la mise en œuvre, récente, n'est encore le fait que de 17% des répondants", commente Jacques Schramm.

C'est l'un des résultats qui ressort de la **2ème édition du Baromètre Achats Responsables**, réalisé par l'Observatoire des

Achats Responsables, avec le concours de l'institut d'études **Opinion Way**, faisant un état des lieux des avancées dans les directions Achats (*étude menée sur un échantillon représentatif de 200 questionnaires sur les 380 répondants*).

Le baromètre 2011 montre notamment que :

- Une large majorité des entreprises privées et organisations publiques a **mis en place une politique d'achats responsables**,
- Le phénomène continue de progresser et de se formaliser : **3/4 de ces structures se sont dotées d'un système de management** pour évaluer l'atteinte des objectifs d'achats responsables,
- Une **évolution des motivations à la mise en place d'une telle démarche** tirée, en premier lieu, par le respect de la réglementation et des normes et, en second lieu, par l'image de l'entreprise et la réduction des coûts produits/services,

Si la démarche des Directions Achats est positive et contribue de plus en plus à accroître la responsabilité des entreprises, celles-ci rencontrent encore des difficultés ou peuvent encore largement progresser.

Les résultats du baromètre sont disponibles sur le site www.obsar.asso.fr.

PRESENTATION DE L'ObsAR : LE THINK TANK DES ACHATS RESPONSABLES



L'association ObsAR a été présentée par Alain Chatenet, son délégué général, qui en a souligné les objectifs et les moyens de réflexion, communication et actions.

Didier Marmeys, directeur « performance achats » de GDF-Suez, a témoigné de l'intérêt d'y participer en tant qu'adhérent.

L'ObsAR c'est :

- Des **adhérents de tous secteurs et d'origines** diverses, portés par une volonté de partager et de mettre en commun leurs initiatives.
- Un **Conseil d'Orientation**, instance représentative des parties prenantes de la responsabilité sociétale, dans tous les secteurs de l'économie française.
- Une **gouvernance équilibrée et motivée** pour répondre au plus grand nombre d'acteurs (publics et privés de toute taille) et qui participe activement à la vie de l'association.

Les prochaines actions :

- **Lancement des groupes de travail** dont les sujets seront proposés en mars par les adhérents puis soumis au Conseil d'Orientation.
- **Mise en ligne du nouveau site Internet** de l'ObsAR prévue pour mars-avril 2011. Le site présentera de nouvelles fonctionnalités : consultation des publications et



actualités relatives aux Achats Responsables, docuthèque, espace réservé aux membres adhérents de l'ObsAR...

- L'ObsAR partenaire du **tour de France des « Cités de la Mobilité Durable »**
- 1^{er} évènement en France pour la promotion des solutions d'éco-mobilité, d'infrastructures de recharge et de l'offre de véhicules propres disponibles sur le marché.
 - Un évènement à destination des collectivités, des professionnels et des citoyens.
 - Les 1^{er} rendez-vous : les 25 et 26 mars à Rouen et le 15 avril à Caen.

Alain Chatenet a rappelé que l'ObsAR avancera grâce à ses adhérents et invite les entreprises et organismes publics à rejoindre cette initiative.

LES TABLES RONDES

TPE/PME ET GRANDES DIRECTIONS ACHATS : COMMENT MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE ?



Animateur : Pierre Pelouzet, Vice Président ObsAR / Président CDAF

Intervenants : Jean Luc Baras, Directeur des Achats EIFFAGE, **Clarisse Reille**, Directrice Générale adjointe, Médiation inter-entreprises industrielles et sous-traitance, **Marie Line Daudin**, Responsable du Club Achats et Développement Durable de l'ORSE, **Hervé Hillion**, Associé Consulting Mazars, **Emmanuel Leprince**, Directeur Général du Pacte PME.

Introduit par Pierre Pelouzet, le sujet des relations économiques entre les grands groupes et les PME avait déjà été abordé au colloque de l'ObsAR en 2010. Cependant, il y a eu des évolutions récentes : la Charte des bonnes pratiques, la Médiation inter-entreprises, la

constitution du Pacte PME en association, qui – toutes – vont dans le sens d'une plus forte implication des acheteurs et des directions achats dans la mise en place de relations plus équilibrées entre donneurs d'ordre et PME.

Travailler dans une logique d'amélioration continue ainsi que par la formation des fournisseurs et des acheteurs

Les intervenants sont revenus sur les bonnes pratiques existantes pour permettre aux TPE/PME et grandes directions Achats de mieux travailler ensemble. **Faciliter l'accès des petites entreprises aux appels d'offres, promouvoir le sourcing local, accompagner la performance des fournisseurs de petite taille et adapter les clauses RSE en fonction de leur maturité** sont autant de pratiques vertueuses mentionnées par Marie Line Daudin.

Profiter des avancées

Jean Luc Baras souligne l'importance de la **charte des bonnes pratiques**, co-rédigée en 2010 par la CDAF et la Médiation inter-entreprises. Cette charte donne aux acheteurs l'occasion de prendre des engagements sur la qualité de la relation client / fournisseur et sur l'accompagnement des PME. Regroupant 128 entreprises, elle est pragmatique et **orientée sur la nécessité de la performance économique** : en connaissant mieux ses fournisseurs, on peut être plus exigeant.

Au-delà de la nomination d'un correspondant PME au sein d'une organisation, les acheteurs peuvent également s'appuyer sur une médiation externe, rappelle Clarisse Reille. La **Médiation inter-entreprises industrielles et de la sous-traitance** est issue des Etats Généraux de l'industrie qui ont donné lieu à la nomination de Jean-Claude Volot comme médiateur. L'objectif de la Médiation est de **favoriser une relation équilibrée entre clients et fournisseurs. Elle peut être saisie par une entreprise ou un groupe d'entreprises.**

En 2010, 50 médiations ont eu lieu avec un taux de réussite de 86%. Ces médiations ont concerné 1200 entreprises et 4400 salariés.

Etablir le lien entre Achats Responsables et innovation

Avec la complexité du monde actuel, une entreprise responsable doit créer autour d'elle un **environnement d'alliés** qui lui permettra, à terme, d'avoir une meilleure rentabilité. Le « cost killer » nouveau est un « **innovation killer** » souligne Clarisse Reille.

Jean Luc Baras ajoute que l'objectif n'est pas de parsemer les achats. Dans ce sens, la CDAF mène un travail de fond pour vérifier que les filières travaillent aussi pour apporter de l'innovation et des gains de productivité.

Hervé Hillion insiste également sur la **prise en compte de l'efficacité globale d'une filière et non pas d'une seule entreprise.**

Emmanuel Leprince, Directeur Général du Pacte PME, fait ressortir que dans une logique de globalisation et de massification, **les grands groupes peuvent tout de même aider les PME à**

innov. Ils peuvent en effet développer des partenariats avec les PME qu'ils ont identifiées comme de bons fournisseurs et qui ont envie de grandir. C'est notamment un des objectifs du Pacte PME.

INSERTION : INITIATIVES ET RETOURS D'EXPERIENCES



Animateur : Gérard Brunaud, Vice Président ObsAR

Intervenants : Dominique Elineau, Directrice du Développement Responsable Saint Gobain, Secrétaire Générale Pas@Pas, Bernard Charles, Adjoint au Maire de Lille, Membre du bureau Alliance Villes Emploi, Zinn-Din Boukhenasssi, Délégué Général du CNLRQ, Animateur du CNAR-IAE, Thibaut Guilluy, Directeur Général d'ARES Services, Administrateur du CJD, Gwenaël Berthélemé, Directrice de l'agence Entreprise et Handicap.

Gérard Brunaud indique que le Grenelle de l'environnement et le Grenelle de l'insertion ont poursuivi tous deux un objectif social. Ainsi en 2012, en matière de commande publique, 10 % de la valeur des marchés publics comportant au moins 50 % de main d'œuvre devront être le résultat d'une clause sociale d'insertion, donc d'heures de travail pour des personnes éloignées de l'emploi (chômeurs de longue durée, jeunes sans qualification ou personnes handicapées). Des structures spécialisées existent aujourd'hui pour prendre en charge ces publics mais elles se heurtent à une diminution des financements publics. **L'achat responsable est pour elles un apport essentiel de chiffre d'affaires.**

S'appuyer sur les facilitateurs et les outils existants

D'abord réticent, Saint Gobain s'est ensuite aperçu que qualité et service clients étaient présents dans le secteur adapté et protégé, témoigne Dominique Elineau. Le groupe cherche

désormais à développer son action auprès du secteur de l'insertion, notamment via **les fournisseurs de ses propres fournisseurs**.

Bernard Charles estime quant à lui que beaucoup de chemin a été parcouru dans le domaine de l'insertion, notamment grâce aux travaux qui ont été menés à l'échelle nationale (professionnalisation, clauses dans les marchés publics, etc.). La ville de Lille et la métropole lilloise sont inscrites depuis longtemps dans une politique volontariste de l'insertion. Aussi, les **plans locaux pour l'insertion et l'emploi** (PLIE) y ont été créés en 1990. En outre, la ville s'investit dans la première **Maison de l'emploi, lieu de synergie entre élus et acteurs économiques du territoire**.

Il souligne également l'existence de **240 « facilitateurs »** en France, dont le rôle est d'accompagner les acheteurs et de renseigner les entreprises dans et pour la mise en œuvre des clauses sociales. C'est le métier de « facilitateur » qui doit aider à obtenir cohérence et complémentarité. A ce titre, un « **référentiel métier** » est en préparation à Alliance Villes Emploi, avec le soutien des pouvoirs publics.

Pour faciliter l'appréhension du secteur protégé, l'Etat a aussi créé un centre national d'appui et de ressources sur le terrain de l'IAE (insertion par l'activité économique), le CNAR-IAE, rappelle Zinn-Din Boukhenaiissi.

Alors que les régies de quartier n'ont pas de difficultés particulières à travailler avec les acheteurs publics car elles ont une vraie pratique de la commande publique ; elles ne parviennent pas à entrer en relation avec le secteur privé par manque de visibilité et par méconnaissance.

C'est pour faciliter cette visibilité que le **site Socialement Responsable** a été mis en place et que le CNAR poursuit aujourd'hui le travail de professionnalisation des acteurs du secteur de l'IAE.

Il existe d'autres outils, tels que **Pas@Pas** qui permet de mettre en relation les acheteurs et le secteur protégé, ainsi que ceux développés par l'association **Handeco**, mentionnés par Gwenaël Berthéléme, et destinés à faciliter le lien entre les entreprises/organismes et le secteur protégé/adapté qui emploie des personnes en situation de handicap.

Considérer le secteur protégé comme source d'opportunités

Selon Thibaut Guilluy, travailler avec les entreprises d'insertion représente **3 bénéfices** :

Le recrutement : les principaux employeurs des personnes sortant des structures d'insertion sont les fournisseurs ou les clients de ces mêmes structures. C'est un témoignage concret que la performance économique attendue est réalisée.

La conquête commerciale : la prestation est réalisée et elle permet de participer à l'insertion des employés. Cette **différenciation** représente un moteur de motivation pour les acheteurs et les clients.

La notoriété : l'acte d'achat a du sens, ce qui est à la fois un gage de valeur ajoutée et de mobilisation interne.

Pour Gwenaël Berthéléme, il reste **des capacités de développement encore inexploitées concernant les partenariats entre entreprises ordinaires et entreprises du secteur**

protégé/adapté. Pourtant, la RSE représente un vrai levier pour la performance des entreprises. Il faut donc aujourd'hui que les acheteurs s'interrogent sur leur métier pour mesurer quels sont les leviers à trouver auprès du secteur protégé/adapté, de la même façon qu'auprès du secteur de l'IAE.

CLOTURE



Daniel Lebègue nous a fait l'honneur de sa présence pour clôturer cette journée.

En tant que Président de l'Institut Français des Administrateurs (IFA), Daniel Lebègue a insisté sur la prise en compte des enjeux liés à la gouvernance en citant notamment les **initiatives réglementaires visant à faire progresser l'intégration des aspects RSE/RSO dans les stratégies des entreprises et organisations mais aussi dans leurs systèmes de management, d'évaluation et de reporting.**

Au niveau national, le gouvernement prépare la publication des **décrets d'application** de la loi Grenelle II de l'environnement, relatifs au reporting d'informations sur les actions sociales, sociétales et environnementales des acteurs économiques.

Au niveau européen, la **Commission Européenne** a lancé une consultation sur les informations non financières qui devraient être publiées en Europe par les **sociétés cotées**. "*C'est une première!*" déclare-t-il.

Au niveau international, les **Nations Unies** - dans le cadre du *Global Compact* - et l'**OCDE** - dans le cadre du *Code des Entreprises Multinationales* - travaillent sur des projets dont l'objectif serait de s'assurer **du respect des droits de l'Homme par les fournisseurs et sous-traitants** des multinationales, cela dans le but de créer une dynamique collective et un effet d'entraînement de la part des plus grandes entreprises vis-à-vis de leurs partenaires.

Le Président de l'ORSE a par ailleurs **félicité la démarche de l'ObsAR** qui se caractérise par l'association des acteurs publics et privés, l'échange de bonnes pratiques et la mutualisation des démarches.

Il conclut son discours en évoquant le **modèle économique allemand**, fondé sur des relations coopératives, stables et équilibrées entre l'ensemble des acteurs de l'économie, et dont la France devrait **plus s'inspirer pour avancer**.

L'ObsAR remercie chaleureusement les intervenants et les participants qui ont contribué au succès de cet évènement.



En attendant la 3^{ème} édition du colloque annuel et du baromètre,
rendez-vous sur www.obsar.asso.fr pour suivre toute l'actualité des
Achats Responsables.

Contacts

alain.chatenet@obsar.asso.fr

contact@obsar.asso.fr